

[Cliquez ici](#) pour signer la pétition en ligne et aidez-nous à atteindre notre but de 10000 signatures.

Vous pouvez également signer la pétition en inscrivant le nom de votre organisation sur le document de pétition du GEAR et nous le renvoyer. Le ROFAF se chargera alors de transférer toutes les signatures qu'il a recueillies aux coordinatrices de la campagne. [Cliquez ici pour télécharger le document.](#)

Texte de la pétition

La société civile, en particulier les organisations de femmes, joue un rôle important aux Nations Unies, affectant les décisions politiques et encourageant l'ONU et les pays membres à reconnaître et à répondre aux défis globaux liés à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes. Les organisations de femmes apportent des années d'expérience professionnelle dans une multitude de pays et de communautés, travaillant avec des femmes au niveau local, ainsi qu'aux niveaux régional et international pour promouvoir les droits des femmes et améliorer leurs vies au quotidien. Il est essentiel de tirer parti de ces expériences en incluant systématiquement diverses perspectives de femmes dans tous les aspects de la nouvelle entité et à tous les niveaux afin de produire des résultats efficaces pour les femmes y compris au niveau local. **Par conséquent, nous demandons au Secrétaire Général de l'ONU et aux états membres de:**

1. Créer une entité consolidée au sein de l'ONU consacrée aux femmes. Cette entité devra être dirigée par un-e Secrétaire général-e adjoint-e, qui, en vertu de son rang, aura l'autorité requise pour la représenter et prendre des décisions aux niveaux les plus élevés de l'élaboration des politiques et de l'exécution des programmes. La nouvelle entité devra également disposer de ressources substantielles et être dotée d'une politique et d'un programme dynamiques afin de produire des résultats efficaces pour les femmes y

compris au niveau local.

2. Assurer une participation systématique et transparente de la société civile, en particulier des organisations de femmes, à la création et au suivi de la nouvelle entité créée. Cette participation devra se faire à tous les niveaux – global, régional, national et local. Au niveau global, au moins cinq représentant-e-s (un-e de chaque région) devront participer au sein de l'instance de gouvernance de la nouvelle entité consacrée aux femmes.